

Réf: Dossier 381800

Avis de constitution

SOCIETE « NEYLIA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VALLON,
Lot 1531, Ilot 149

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 22/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEYLIA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Tous travaux d'entretiens et de rénovations de bâtiments, fourniture de bureau, gardiennage, prestations de services et commerce générale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VALLON,
Lot 1531, Ilot 149

Dirigeant(s) Mme BALOGOUN RISSIE EVA BLANCHE
FABIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01104 du 04/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07275/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

